



# QUÉBEC

## Une année... en rebondissements

Analyse des budgets 2012-2013 et 2013-2014 du Québec vus de l'angle des arts, de la culture et du patrimoine

Diane Saint-Pierre

2013

## Une année... en rebondissements

### Les budgets du Québec 2012-2013 et 2013-2014 vus de l'angle des arts, de la culture et du patrimoine

Analyse de Diane Saint-Pierre, professeure chercheure, Institut national de la recherche scientifique (INRS Urbanisation Culture Société)

#### *Le contexte*

##### **Points saillants**

##### **Budget 2012-2013** (mars 2012)

- Très légère hausse de 0,7 % pour le ministère de la Culture.
- Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) : soutien additionnel de 4,5 millions de dollars sur trois ans.
- 60 millions de dollars pour les huit prochaines années au Fonds du patrimoine culturel québécois.

##### **Budget 2013-2014** (novembre 2012)

- Hausse de 2,1 % pour le ministère de la Culture.

##### **Budget des dépenses 2013-2014. Livre des crédits** (déposé le 6 décembre 2012)

- 631 millions de dollars au ministère de la Culture (1 % des dépenses totales du Québec).
- Gel des crédits pour le CALQ.
- Hausse des crédits pour plusieurs organismes d'État, dont 1,8 million (2,3 %) pour Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) et 1,6 millions (2,6 %) pour la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

D'entrée de jeu, le présent commentaire se réfère au **Budget 2012-2013**, présenté en mars 2012 par le ministre libéral des Finances d'alors, Raymond Bachand. Puis, compte tenu des élections provinciales du 4 septembre 2012, et qui ont ramené au pouvoir le Parti québécois (PQ) après neuf années dans l'opposition, ce commentaire fait aussi état du récent et premier budget du ministre péquiste des Finances et de l'Économie, Nicolas Marceau. Déposé le 20 novembre 2012 – et ce, en lieu et place d'un éventuel budget printanier – ce **Budget 2013-2014** a été qualifié de « nécessaire » afin de mettre en œuvre les dispositions et mesures devant permettre au gouvernement du Québec de revenir à l'équilibre budgétaire en 2013-2014<sup>1</sup>.

Immédiatement sujet à des critiques et des déclarations d'élus de l'opposition, dont l'ancien ministre libéral Bachand, ce deuxième budget a finalement été adopté, mais de justesse avec une seule voie de majorité, 22 députés libéraux s'absentant volontairement lors du vote à l'Assemblée nationale. De fait, l'opposition officielle formée des Libéraux, dirigés par un chef intérimaire depuis la défaite électorale, a décidé de ne pas reverser le gouvernement péquiste minoritaire dirigé par la première ministre Pauline Marois, au pouvoir depuis alors moins de 100 jours.

Avant de s'attarder à ces deux budgets successifs et à leurs incidences sur le secteur de la culture, il convient de faire un bref survol des événements,

pleins en rebondissements, de la dernière année.

L'année 2012 a été caractérisée par la persistance de la crise de la dette souveraine en Europe, mais elle s'inscrit surtout dans les suites de la crise économique et financière mondiale de 2008, même si le Canada a généralement fait preuve d'une meilleure santé économique et financière que la plupart des pays aux économies développées, dont les États-Unis qui constituent son

<sup>1</sup> Québec, Ministère des Finances et de l'Économie, *Communiqué de presse*, 5 novembre 2012.

principal partenaire commercial. Dans le sillage de cette crise internationale majeure, le gouvernement du Québec avait d'ailleurs adopté une stratégie visant à stimuler l'économie, passant ainsi d'une situation d'équilibre budgétaire en 2008-2009 à une situation déficitaire l'année suivante. Dès l'année 2009, le gouvernement du Québec se fixait comme objectif de revenir à l'équilibre budgétaire en 2013-2014, engagement renouvelé par l'actuel gouvernement péquiste. En 2010, le ministre libéral des Finances du Québec, Raymond Bachand, dévoilait les détails du *Plan de retour à l'équilibre budgétaire*, lequel établissait à quelque 12,3 milliards de dollars « la somme des efforts que le Québec [doit alors] consentir sur quatre ans pour atteindre l'équilibre »<sup>2</sup>.

L'année 2012 est aussi caractérisée par des crises politiques et sociales majeures au Québec : oppositions croissantes de groupes de citoyens en ce qui a trait à la gestion publique du dossier de l'énergie (gaz de schiste, hydroélectricité, énergie éolienne, etc.), mais aussi en ce qui concerne le très ambitieux plan de développement du Grand Nord québécois, le « [Plan Nord](#) » du premier ministre Jean Charest; grèves étudiantes contre la hausse des frais de scolarité universitaire qui perdurent durant des mois et qui dégénèrent à l'occasion en affrontements avec les forces de l'ordre, particulièrement à Montréal. Ce contexte social et politique difficile, où le cynisme de la population québécoise en général ne cesse de croître envers les institutions politiques et publiques, est aussi de plus en plus alimenté par des révélations fracassantes dans le cadre de la *Commission d'enquête sur la collusion et la corruption dans l'industrie de la construction*<sup>3</sup>. Ces révélations concernent directement le monde municipal et l'octroi de contrats publics, mais aussi l'importance du crime organisé, de l'évasion fiscale et du financement occulte de partis politiques. Les révélations stupéfiantes sont telles qu'elles affectent rapidement toute la classe politique québécoise. Bref, l'année 2012 se caractérise par de grandes agitations, mais aussi par des démissions fracassantes successives, dont celles des maires des deux plus grandes villes du Québec : Montréal et Laval.

Le 4 septembre 2012, les Québécois sont appelés aux urnes dans le cadre d'élections législatives anticipées, alors que les deux principaux partis politiques, le Parti Libéral du Québec (PLQ) et le Parti Québécois (PQ), sont « au coude à coude dans les sondages »<sup>4</sup>. Après trois mandats à la gouverne de l'État québécois, le premier ministre Jean Charest et sa formation politique, le PLQ, perdent les élections au profit du Parti québécois et de leur cheffe, Pauline Marois, élue cependant à la tête d'un gouvernement minoritaire. Depuis, le PLQ s'est mis à la recherche d'un nouveau chef, Jean Charest ayant démissionné au lendemain des élections provinciales.

C'est donc dans un contexte économique, politique et social difficile, mais aussi dans un contexte électoral alors prévisible que le ministre des Finances du Québec, Raymond Bachand, présente son troisième budget à l'Assemblée nationale le 20 mars 2012. Certains éditorialistes et médias le qualifient de « budget défensif » ou encore de « budget électoraliste »<sup>5</sup>. Quant au budget automnal du nouveau ministre péquiste Nicolas Marceau, d'abord justifié par le fait que

<sup>2</sup> Québec, *BUDGET 2012-2013, Discours sur le budget*, 20 mars 2012 : 5.

<sup>3</sup> Déjà, en septembre 2011, un sondage Léger Marketing faisait état d'un cynisme chez les Québécois et d'un « certain raz-de-bas du système » alors 77 % des répondants ou plus des trois quarts des répondants sondés « estiment nécessaire cet exercice public que le gouvernement Charest se bute à refuser, malgré les nombreuses voix qui s'élèvent pour la réclamer » (TVA Nouvelles, 16 septembre 2011). Bref, réclamée durant plusieurs mois, cette commission commence finalement ses travaux en mai 2012, alors que son rapport n'est annoncé que pour l'automne 2013.

<sup>4</sup> Mathieu Bélanger, *Le Droit*, 15 août 2012.

<sup>5</sup> Voir notamment dans Alec Castonguay, *L'actualité.com*, 20 mars 2012, ou encore dans *Le Devoir.com*, *La Presse canadienne*, 19 mars 2012.

des dépenses auraient été sous-estimées et des rentrées surévaluées dans le budget précédent<sup>6</sup>, il confirme finalement le maintien du cap sur le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014. Cette décision s'annonce un exercice périlleux puisqu'il comprend diverses mesures impopulaires qui exigent un effort supplémentaire des particuliers, mais aussi des coupures dans les dépenses de l'État et pour plusieurs ministères et organismes publics et parapublics. Quant au secteur culturel, du moins à l'automne 2012, il semble finalement moins affecté par les compressions que ce qu'avait redouté quelques semaines auparavant le nouveau ministre de la Culture et des Communications du Québec, Maka Kotto<sup>7</sup>. En janvier 2013, par contre, la donne semble changer, du moins pour certains, puisque selon *Le Devoir*, les grands projets immobiliers prévus dans le secteur culturel devront être mis « en veilleuse », le ministre de la Culture avouant que « Nous avons dix-huit mois difficiles à passer. »<sup>8</sup> Mais n'anticipons pas.

### **Le point sur les budgets Bachand (2012-2013) et Marceau (2013-2014)**

Le **Budget 2012-2013** fait état de 12 grands objectifs visant le développement de l'économie et de la société québécoise et qui se conjuguent à différentes mesures (voir *Documents supplémentaires*)<sup>9</sup>. Sans s'y attarder longuement, mentionnons qu'il insiste particulièrement sur la nécessité de contrôler les dépenses publiques du Québec et de maintenir les objectifs du retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 ; de « tirer le maximum » des ressources naturelles du Québec, particulièrement à travers le « [Plan Nord](#) » ; de mettre en place différentes mesures dans le domaine du développement économique (emploi, formation, soutien aux entreprises), mais aussi destinées à certains groupes cibles (jeunes, immigrants, aînés, familles à faible ou à moyen revenu, futurs retraités) et de consolider le « leadership nord-américain » du Québec en matière de développement durable (notamment avec le nouveau [Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020](#)). Enfin, dans les domaines plus spécifiques du développement touristique et de la culture, mentionnons pour l'instant ces mesures visant à accroître l'attrait du Québec comme destination touristique, à favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel et, enfin, à favoriser le dynamisme de Montréal, la métropole, de Québec, la capitale nationale, ainsi que de toutes les régions.

Comme le souligne le **tableau 1**, le *Budget 2012-2013* du ministre Raymond Bachand fait état d'un accroissement plus important des revenus (5,9 %) que des dépenses (3 %) du gouvernement du Québec, ce qui permet d'annoncer alors un déficit inférieur à celui initialement prévu, mais aussi beaucoup moindre que celui de l'année budgétaire précédente. Le déficit de 2012-2013 se chiffre alors à 589 millions de dollars, comparativement aux 2,5 milliards de dollars de 2011-2012. Quant au **Budget 2013-2014** du ministre Nicolas Marceau, il conserve l'objectif de solde budgétaire de 1,5 milliard de dollars prévu pour 2012-2013 par le gouvernement précédent, mais il ajoute par contre l'impact comptable (1,8 milliard de dollars) découlant de la décision de fermer la centrale nucléaire de Gentilly-2 (une « perte exceptionnelle » pour Hydro-Québec)<sup>10</sup>. Également, pour « gérer une impasse budgétaire de 1,6 milliard de dollars constatée en septembre 2012 »<sup>11</sup>, le Budget annonce certaines mesures, dont le relèvement de certaines

<sup>6</sup> Ibid., et voir également le reportage de Maxime Bertrand, *Radio-canada.ca*, 5 octobre 2012.

<sup>7</sup> Michel Dolbec, *La Presse Canadienne*, *Huffingtonpost.ca*, 7 novembre 2012.

<sup>8</sup> Frédérique Doyon, *Le Devoir*, 21 janvier 2013

<sup>9</sup> Québec, Ministère des Finances, *Pour une économie forte. Budget en un coup d'œil, 2012*.

<sup>10</sup> Alors que sa réfection obligée aurait coûté 4,3 milliards de dollars. Québec, Ministère des Finances et de l'Économie, Novembre 2012, *Plan budgétaire. BUDGET 2013-2014*, p. A-10.

<sup>11</sup> Cette impasse découlerait, « d'une part, de l'incidence sur les revenus d'une croissance économique moins élevée que prévu et, d'autre part, d'engagements gouvernementaux passés qui exercent des pressions importantes sur les dépenses publiques ». *Ibid.*, p. A-4.

taxes spécifiques (tabac et boissons alcooliques<sup>12</sup>) et la mise à contribution de l'ensemble de l'appareil gouvernemental (contrôle rigoureux des dépenses, réduction des dépenses des organismes), efforts additionnels aux sociétés d'État, dont Hydro-Québec (quelque 2 000 postes à abolir par attrition) et réduction de certaines dépenses fiscales.

**TABLEAU 1**

**Gouvernement du Québec : Sommaire des opérations budgétaires**  
**Années financières 2011-2012<sup>1</sup>, 2012-2013 et 2013-2014**  
**(en millions dollars)**

	2011-2012 selon le <i>Budget</i> <i>Bachand</i>	2012- 2013 selon le <i>Budget</i> <i>Bachand</i>	Écart (↑ ou ↓ en %)	2012- 2013 Données révisées : <i>Budget</i> <i>Marceau</i>	2013- 2014 selon le <i>Budget</i> <i>Marceau</i>	Écart (↑ ou ↓ en %)
<b>REVENUS BUDGÉTAIRES<sup>2</sup></b>						
Revenus autonomes	50 364	53 598	↑ 6,4	53 192	56 215	↑ 5,7
Transferts fédéraux	15 175	15 797	↑ 4,1	15 705	16 145	↑ 2,8
Total des revenus	65 539	69 395	↑ 5,9	68 897	72 360	↑ 5,0
<b>DÉPENSES BUDGÉTAIRES<sup>2</sup></b>						
Dépenses de programmes	-61 384	-62 642	↑ 2,0	-62 642	-63 791	↑ 1,8
Services de la dette	-7 452	-8 237	↑ 10,5	-7 917	-8 601	↑ 8,6
Total des dépenses	-68 836	-70 879	↑ 3,0	-70 559	-72 392	↑ 2,6
TOTAL DES ENTITÉS CONSOLIDÉES	1 145	1 195	---	1 241	1 471	---
Provisions pour éventualités	-300	-300	---	-200	-400	↓ 100,0
Perte exceptionnelle – Fermeture de la centrale nucléaire Gentilly-2	---	---	---	-1 805	---	---
<b>DÉFICITS (SURPLUS)</b>	<b>-2 452</b>	<b>-589</b>	<b>↓ 80,0</b>	<b>-2 426</b>	<b>1 039</b>	<b>↓ 57,2</b>
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations <sup>3</sup>	-848	-911	---	-879	-1 039	---
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE<sup>4</sup></b>	<b>-3 300</b>	<b>-1 500</b>	<b>↓ 54,5</b>	<b>-1 500</b>	<b>---</b>	<b>---</b>

(1) Dans le *Budget 2012-2013*, on mentionne qu'il s'agit alors de « résultats préliminaires ».

(2) Correspond aux revenus et aux dépenses du fonds général.

(3) Le Fonds des générations a été institué en juin 2006 à la suite de l'adoption de la *Loi sur la réduction de la dette ET INSTITUANT LE FONDS DES GÉNÉRATIONS* (L.R.Q. chapitre R-2.2.0.1).

(4) Solde budgétaire au sens de la *Loi sur l'équilibre budgétaire* (L.R.Q. chapitre E-12.00001).

SOURCES : Québec, Ministère des Finances, *BUDGET 2012-2013, Discours sur le budget, prononcé à l'Assemblée nationale par M. Raymond Bachand, ministre des Finances, le 20 mars 2012*, p. 41-42; Québec, Ministère des Finances et de l'Économie, Novembre 2012, *Plan budgétaire. BUDGET 2013-2014*, p. A-21.

Les revenus et dépenses prévus dans le Budget Marceau pour l'année 2013-2014 devraient connaître des hausses respectives de près de 3,5 milliards (5 %) et de plus de 1,8 milliard de dollars (3 %). Dans les faits, le gouvernement Marois entend restreindre la hausse de ses

<sup>12</sup> Mentionnons aussi des hausses des tarifs d'électricité des particuliers et un nouveau palier d'imposition pour les personnes gagnant plus de 100 000 dollars (le taux augmente de 24 % à 25,75 %).

dépenses à 1,8 % pour 2013-2014, « une première en 15 ans »<sup>13</sup>. Ainsi, alors que les budgets de la Santé, de l'Éducation<sup>14</sup> et de la Famille augmentent de façon appréciable, plusieurs ministères écopent. Le budget du ministère des Relations internationales est réduit de 14 % (19,7 millions de dollars), alors que celui des Ressources naturelles fond littéralement de 22 % (environ 115 millions). Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale se voient amputés de 121,3 millions de dollars (- 1,1 %), alors que les coupures au Conseil exécutif devraient atteindre les 27,3 millions (- 4,7 %). Mentionnons aussi des compressions prévues de 58,6 millions aux Finances et de 10 millions aux Transports<sup>15</sup>. Quant au secteur culturel, plus spécifiquement, le Budget Marceau fait état d'une augmentation au budget du ministère de la Culture et des Communications de 2,1 %, ce qui représentera alors 1 % des dépenses de programmes du gouvernement du Québec<sup>16</sup>. En 2013-2014, le ministre Marceau prévoit un surplus budgétaire de plus d'un milliard de dollars, lequel surplus serait alors versé au [Fonds des générations](#)<sup>17</sup>.

### ***L'impact du budget Bachand (mars 2012) sur le secteur culturel***

Dans son *Discours du budget 2012-2013*, le ministre Bachand soulignait qu'au cours des neuf dernières années, le gouvernement libéral avait accru son soutien financier au secteur culturel québécois, lequel est passé de 572 millions de dollars en 2003-2004 à quelque 770 millions en 2012-2013<sup>18</sup>. Le seul budget du ministère de la Culture et des Communications atteindrait 631 millions de dollars en 2013-2014, alors que les dépenses totales du gouvernement du Québec totaliseraient 72,4 milliards<sup>19</sup>.

Pour le [Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec](#)<sup>20</sup>, les dépenses de programmes totales prévues en 2012-2013 se chiffrent à 664,1 millions de dollars, soit 1,06 % des dépenses de programmes totales du gouvernement du Québec (70,9 milliards de dollars)<sup>21</sup> et une hausse de 0,7% (+4.9 million) par rapport à 2011-2012. À cela il faut ajouter que des activités et programmes d'autres ministères (Éducation, Affaires municipales, Tourisme) comportent aussi des volets « culturels ».

Cela étant dit, et à défaut de disposer au moment d'écrire ces lignes, du *Rapport annuel de gestion 2012-2013*, le **Tableau 2** présente les dépenses « probables » 2011-2012 du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec : soit un total de

<sup>13</sup> Tommy Chouinard, *La Presse.ca*, le 21 novembre 2012.

<sup>14</sup> Le budget des dépenses à la Santé serait haussé de 3,4 % (pour un total de 31,3 milliards de dollars). Quant au budget en Éducation, le deuxième poste de dépenses en importance au Québec après la Santé, deux faits saillants à retenir : l'annulation des droits de scolarité prévue par le précédent gouvernement et des coupures de quelque 150 millions de dollars aux commissions scolaires du Québec. Pour une synthèse, consulter *Radio-Canada.ca*, mercredi 21 novembre 2012 à 21 h 33.

<sup>15</sup> *Ibid.* Voir aussi *Le Devoir.com* et *La Presse canadienne*, le 20 novembre 2012.

<sup>16</sup> Culture Montréal, le 20 novembre 2012.

<sup>17</sup> Institué en juin 2006, ce fonds a pour objectif de réduire le fardeau de la dette du Québec, laquelle serait passée « de 129,1 milliards de dollars au 31 mars 2003 à 183,4 milliards de dollars au 31 mars 2012, soit une augmentation de près de 54,3 milliards de dollars en neuf ans ». Québec, Ministère des Finances et de l'Économie, Novembre 2012, *Plan budgétaire. BUDGET 2013-2014*, p. D-14.

<sup>18</sup> Québec, Ministère des Finances, *BUDGET 2012-2013, Discours sur le budget 2012-2013*, p. 35.

<sup>19</sup> Québec, Conseil du trésor. Décembre 2012. *Budget des dépenses 2013-2014*, p. 19.

<sup>20</sup> Depuis l'élection du gouvernement péquiste en septembre 2012, le ministère a repris son ancienne appellation de ministère de la Culture et des Communications.

<sup>21</sup> Soulignons que les principales dépenses du gouvernement du Québec demeurent fortement centrées sur le ministère de la Santé et des Services sociaux (30,1 milliards de dollars) et celui de l'Éducation, du Loisir et du Sport (près de 16 milliards). Québec, Ministère des finances, *BUDGET 2012-2013, Discours sur le budget 2012-2013*, p. 44.

683,8 millions de dollars, comparativement aux dépenses réelles de l'année précédente de quelque 659 millions (soit un accroissement de 3,7 %). Ce tableau a aussi comme avantage de détailler les organismes publics et sociétés d'État qui relèvent du ministre de la Culture du Québec (voir aussi les *Documents supplémentaires*). Soulignons que bien que leur budget soit totalement ou partiellement financé à même les crédits alloués au ministère, ces organismes et sociétés ont cependant un fonctionnement autonome et produisent à leur tour leur propre rapport annuel.

**TABLEAU 2**

**Les grandes composantes du budget des dépenses  
du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du  
Québec, 2011-2012**

(en millions de dollars et en pourcentage du budget total du MCCCCF)

<b>Quatre grands programmes</b>	<b>M \$</b>	<b>%</b>
<b>Programme 01 – TOTAL - Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Commission des biens culturels du Québec</b>	<b>50,9</b>	<b>7,4</b>
• Gestion interne et soutien	48,2	7,0
• Centre de conservation du Québec	2,2	0,3
• Commission des biens culturels du Québec	0,5	0,1
<b>Programme 02 – TOTAL – Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État</b>	<b>597,6</b>	<b>87,5</b>
• Programme d'aide du Ministère	167,0	24,4
• Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)	88,7	13,0
• Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ)	77,0	11,3
• Musées nationaux (Musée de la civilisation, Musée des Beaux-arts de Montréal, Musée national des Beaux-arts du Québec et Musée d'art contemporain)	66,8	9,8
• Société de développement des entreprises culturelles	68,5	10,1
• Société de télédiffusion du Québec	59,1	8,6
• Conservatoire de musique et d'art dramatique	29,4	4,3
• Société de la Place des arts de Montréal (SPAM) et Société du Grand théâtre de Québec (SGTQ)	41,1	6,0
<b>Programme 03 – TOTAL – Charte de la langue française</b>	<b>25,5</b>	<b>3,7</b>
• Office de la langue française	22,0	3,2
• Coordination de la politique linguistique	2,2	0,3
• Conseil supérieur de la langue française	1,3	0,2
<b>Programme 04 – TOTAL – Organismes qui se consacrent à la Condition féminine</b>	<b>9,8</b>	<b>1,4</b>
• Conseil du statut de la femme	4,0	0,6
• Secrétariat à la condition féminine	5,8	0,8

SOURCE : Québec, *Rapport annuel de gestion 2011-2012* du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, 53-55 .

Comme nous le constatons, ces dépenses « probables » de 2011-2012 se répartissent entre quatre grandes composantes (ou programmes), soit 50,9 millions de dollars (7,4 %) pour la gestion interne, incluant les dépenses pour le [Centre de conservation du Québec](#) et pour la

[Commission des biens culturels du Québec](#) (Programme 01); 597,6 millions de dollars ou 87,5 % -- comparativement à 578,5 millions de dollars en 2010-2011 -- pour différents programmes et mesures visant le soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État (Programme 02); 25,5 millions de dollars (3,7 %) pour les trois organismes dédiés à la [Charte de la langue française](#) (Programme 03); enfin, 9,8 millions de dollars (1,4 %) pour les deux organismes qui se consacrent à la condition féminine (Programme 04)<sup>22</sup>.

En matière de culture, le Budget (Bachand) 2012-2013 soulignait que ce secteur demeure « un maillon important de l'économie québécoise ». Rappelant son dynamisme et le rôle joué par les entreprises culturelles québécoises sur les marchés étrangers, le Budget consacre différentes mesures à ce secteur, et ce, à travers deux de ses douze grands objectifs du Budget (voir *Documents supplémentaires*).

À l'instar des engagements et des investissements consentis à la ville de Québec en prévision des fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire en 2008, le Budget Bachand entendait consacrer 125 millions de dollars dans le cadre des célébrations du 375<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Montréal en 2017. Cette enveloppe serait consacrée à la réalisation de différents projets structurants dans la Métropole et « qui souligneront son image distinctive et accroîtront sa notoriété touristique ». On prévoyait ainsi des réaménagements au Biodôme, au Jardin botanique et à l'Insectarium (pour un total de 45 millions de dollars) ainsi que des améliorations au parc Jean-Drapeau, y incluant l'aménagement d'une promenade le long du fleuve Saint-Laurent (35 millions de dollars). Le Budget faisait également état de la construction d'un nouveau pavillon au [Musée des beaux-arts de Montréal](#) (18,5 millions de dollars) afin d'accueillir « le plus important don d'œuvres d'art jamais fait dans l'histoire des musées au Québec »<sup>23</sup> ainsi que des aménagements touristiques à l'Oratoire Saint-Joseph (26,4 millions de dollars). Du côté de la Capitale nationale, Québec, le ministre des Finances annonce un investissement de 30 millions de dollars pour la construction du [Théâtre Le Diamant à Québec](#), un projet alors estimé à quelque 60 millions de dollars, promu par le metteur en scène Robert Lepage et qui est « dans la mire de la Ville de Québec » et du maire Régis Labeaume depuis le début<sup>24</sup>.

Le Budget Bachand 2012-2013 allouait une enveloppe additionnelle de 60 millions de dollars pour les huit prochaines années au [Fonds du patrimoine culturel québécois](#). Ce fonds a été mis en place en 2006-2007 avec une enveloppe initiale de 100 millions de dollars<sup>25</sup>. Cette somme supplémentaire de 60 millions soutiendrait financièrement « un plus grand nombre de municipalités et de MRC<sup>26</sup> » désireuses de mettre davantage en valeur le patrimoine bâti du

<sup>22</sup> Depuis l'élection du Parti québécois, la ministre du Secrétariat à la politique linguistique est désormais responsable de la politique linguistique québécoise et des trois organismes créés par la *Charte de la langue française* ([l'Office québécois de la langue française](#), le [Conseil supérieur de la langue française](#) et la [Commission de toponymie](#), alors que la responsabilité de la Condition féminine s'ajoute à celle du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

<sup>23</sup> Isabelle Paré (b), *Le Devoir.com*, le 21 mars 2012.

<sup>24</sup> Voir *Le Soleil*, 7 juin 2012.

<sup>25</sup> Constitué d'une partie des revenus de la taxe sur le tabac, le Fonds du patrimoine culturel québécois comporte différents volets dont les quatre premiers sont opérationnels depuis septembre 2006 et le cinquième est en vigueur depuis janvier 2012. Disposant d'une enveloppe budgétaire pluriannuelle, les demandeurs d'aide financière peuvent ainsi mieux planifier leurs projets. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2012, « Fonds du patrimoine culturel québécois ».

<sup>26</sup> Au Québec, une MRC ou Municipalité régionale de comté est un regroupement des municipalités d'un même territoire d'appartenance. Elle forme une entité administrative au sens de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* ((L.R.Q., chapitre O-9).



Québec. Il était également prévu des sommes supplémentaires pour les institutions muséales, particulièrement en ce qui a trait au renouvellement ou à la réalisation de nouvelles expositions permanentes. De fait, 11 millions de dollars sur trois ans devraient ainsi être consacrés au rayonnement des institutions muséales québécoises<sup>27</sup>, alors qu'un soutien additionnel de 4,5 millions de dollars, également sur trois ans, est accordé au [Conseil des arts et des lettres du Québec](#) (CALQ), principalement pour soutenir le secteur de la danse professionnelle, « déjà mondialement reconnu ». Enfin, le secteur de la diffusion de produits numériques culturels québécois se voyait doté d'un budget de 20 millions de dollars sur les cinq prochains exercices pour la mise en œuvre de la stratégie numérique de la culture<sup>28</sup>. Le budget Bachand prévoyait aussi la bonification du crédit d'impôt applicable à la production de comédies musicales.

### **Les réactions au budget Bachand**

Au regard du contexte économique, social et politique décrit précédemment, mais aussi dans un contexte électoral de plus en plus prévisible, le Budget Bachand a été perçu dès le départ comme une tentative « d'éteindre des feux », et ce, « dans le but évident d'ouvrir une fenêtre pour les prochaines élections ». Selon Denis Lessard du journal *La Presse*, « il saupoudre des millions dans une kyrielle de petites mesures pour faire plaisir à des clientèles ciblées; du sport amateur jusqu'à l'Oratoire Saint Joseph, en passant par le tourisme et la mode<sup>29</sup> ».

Pour le regroupement [Culture Montréal](#), par contre, on ne pouvait qu'applaudir les diverses mesures visant à « raffermir la compétitivité de Montréal sur le plan culturel, notamment aux investissements en prévision du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, ainsi qu'à la hausse de 5 millions annoncée pour soutenir les festivals culturels, et celle de 2,5 millions allouée aux musées<sup>30</sup> ». La directrice de l'organisme, Anne-Marie Jean, déplorerait cependant l'absence de mesure afin de stimuler la participation des citoyens à la culture, surtout à la suite de l'adoption par le gouvernement du Québec de l' [Agenda 21 pour la Culture](#)<sup>31</sup>.

Par contre, pour Isabelle Paré du journal *Le Devoir*, le budget Bachand a surpris le milieu culturel québécois à cause de la grande « part du lion aux infrastructures », notamment pour divers projets structurants pour la Métropole et pour des secteurs des industries culturelles, les artistes et les organismes culturels ne récoltant que « des miettes »<sup>32</sup>. Même constat de la part du [Mouvement pour les arts et les lettres](#) (MAL), « qui regroupe 12 000 artistes, écrivains et travailleurs culturels ». Tout en soulignant les quelques bonnes nouvelles, notamment dans les domaines du patrimoine bâti, des musées et du numérique, le porte-parole du regroupement, l'écrivain Stanley Péan, déplorait la faible augmentation du budget du CALQ (quelque 4,5 millions de dollars) : « Ça va profiter à la danse et on l'applaudit, mais on est encore dans l'insuffisance. [...]. Il y a dix ans, l'organisme acceptait près de 40 % des demandes de bourses, contre 28 % aujourd'hui. Ça ne vient pas combler les carences »<sup>33</sup>.

Dans le secteur des industries culturelles, plus spécifiquement, la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) – l'un des trois piliers du développement culturel au Québec,

<sup>27</sup> On dénombre 192 institutions muséales reconnues par le ministère de la Culture du Québec et qui sont présentes dans toutes les régions du Québec. Québec, *Le Discours du budget, 2012-2013*, p. 35-36.

<sup>28</sup> Québec, *Pour une économie forte. Budget en un coup d'ŒIL – Budget 2012-2013*, p. 14.

<sup>29</sup> Denis Lessard, *La Presse*, 20 mars 2012.

<sup>30</sup> Geneviève Bouchard, *Le Soleil*, 21 mars 2012.

<sup>31</sup> *Ibid.* Voir aussi la section *Documents supplémentaires*, en annexe

<sup>32</sup> Isabelle Paré (a), *Le Devoir*, 21 mars 2012.

<sup>33</sup> Geneviève Bouchard, *Le Soleil*, 21 mars 2012.

avec le ministère de la Culture et le CALQ – accueillait positivement les crédits additionnels de 20 millions de dollars sur cinq ans pour mettre en place une stratégie visant à supporter le virage numérique, dont 100 000 dollars seraient voués à la numérisation des salles de cinéma<sup>34</sup>. Cette somme s'ajouterait aux 9 millions de dollars consentis en ce domaine sur une période de trois ans dans le cadre du budget précédent (2011-2012).

### **Répercussions futures pour le secteur culturel : le Budget Marceau 2013-2014 et les crédits alloués à la Culture et aux Communications**

Relativement au Budget 2013-2014 du ministre péquiste Nicolas Marceau, outre de susciter des commentaires partagés, ceux issus des milieux culturels ont été plutôt unanimes quant au manque de clarté. Bien que le budget à la Culture et aux Communications soit haussé de quelque 13 millions de dollars en 2013-2014 (à 631 millions de dollars, soit une augmentation de 2,1 %<sup>35</sup>), certains intervenants ont parlé d'un « flou artistique »<sup>36</sup>. On a semblé alors s'inquiéter particulièrement de la répartition de cette augmentation et, comme le mentionnait Bastien Gilbert, le nouveau porte-parole du [Mouvement pour les arts et les lettres](#) (MAL), on s'interrogeait à savoir si le budget du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) serait préservé. Il en est de même au sein de la [Société des musées québécois](#), « où on se demande si du financement supplémentaire sera accordé aux différentes institutions québécoises, déjà fort peu nanties »<sup>37</sup>. Au moment d'écrire ces lignes, nombre d'intervenants du milieu culturel ont dit ne pas disposer de suffisamment de détails pour réagir adéquatement aux provisions du budget Marceau.

Un reportage de la Société Radio-Canada rappelait cependant que « l'une des promesses électorales du Parti québécois en ce qui a trait à la culture a été tenue dans le budget, soit le crédit d'impôt remboursable pour les activités physiques et culturelles des enfants ». Un regard sur les crédits attribués pour l'année 2013-2014 permet certains constats, notamment que ces derniers engagements électoraux ne semblent pas s'être concrétisés dans le contexte des restrictions budgétaires<sup>38</sup> : aucune mention de l'octroi de quelque « 5 millions de dollars pour la promotion de la culture québécoise à l'étranger » ainsi que des hausses appréciables des budgets de trois organismes d'État - 10,5 millions de dollars de plus au CALQ, l'ajout de 8 millions au budget de la SODEC et l'augmentation de 10 millions à celui de Télé-Québec<sup>39</sup>.

Pour clore cet article, le **tableau 3** présente les crédits attribués par le Conseil du trésor au portefeuille de la Culture et des Communications<sup>40</sup>, lesquels sont comparés à ceux alloués l'année précédente. Ce même tableau fait aussi état des crédits attribués au programme de la [Charte de la langue française](#) du Québec qui, bien que relevant désormais du ministère de

<sup>34</sup> Isabelle Paré, *Le Devoir*, 22 mars 2012.

<sup>35</sup> Kevin Dougherty, *Montrealgazette.com*, 21 novembre 2012.

<sup>36</sup> **Radio-Canada.ca, jeudi 22 novembre 2012 à 13 h 12.**

<sup>37</sup> *Radio-Canada.ca*, mercredi 21 novembre 2012 à 10 h 18.

<sup>38</sup> Lors du dépôt du livre des crédits, le 6 décembre 2012, le ministre de la Culture et des Communications, Maka Kotto, a d'ailleurs souligné l'importance du soutien à la création et à la diffusion et du rayonnement à l'international de la culture québécoise. « Par conséquent, l'aide au fonctionnement des organismes culturels et le soutien aux services de proximité pour les citoyens, comme les salles de spectacles, les bibliothèques, les institutions muséales et les médias communautaires, sont maintenus dans l'ensemble des régions du Québec ». Québec. Gouvernement du Québec, 7 décembre 2012.

<sup>39</sup> *Radio-Canada.ca*, mercredi 21 novembre 2012 à 10 h 18.

<sup>40</sup> Au moment d'écrire ces lignes, ces crédits étaient attribués par le Conseil du trésor aux ministères et aux organismes pour l'année financière se terminant le 31 mars 2014, mais pas encore votés à l'Assemblée nationale du Québec. La sortie publique de ces crédits a eu lieu le jeudi 6 décembre 2012.

l'Immigration et des Communautés culturelles, a occupé une place importante depuis 35 ans dans la politique culturelle du Québec<sup>41</sup>. Soulignons que ce programme vise à assurer la diffusion, le développement, le respect et la promotion du français, la langue officielle au Québec, ainsi que la coordination des politiques et des activités gouvernementales en ce domaine.

**TABLEAU 3**  
**Crédits attribués au Ministère de la Culture et Communications ainsi qu'à la Charte de la langue française, 2012-2013 et 2013-2014**

(en milliers de dollars (000 \$) et en pourcentage)			
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS	2013-2014 000 \$	2012-2013 000 \$	Écart (↑ ou ↓ en %)
<b>TOTAL des crédits</b>	<b>635 662,3<sup>1</sup></b>	<b>625 773,9</b>	<b>↑ 1,6<sup>2</sup></b>
<b>Programmes 01– Total</b>	<b>63 598,5</b>	<b>59 203,6</b>	<b>↑ 7,4</b>
1. Gestion interne et soutien	60 594,3	56 175,1	↑ 7,9
2. Centre de conservation du Québec	2 414,7	2 429,6	↓ 0,6
3. Conseil du patrimoine culturel du Québec	589,5	598,9	↓ 1,6
<b>Programme 02 – Total – Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État</b>	<b>572 073,4</b>	<b>566 579,9</b>	<b>↑ 1,0</b>
1. Action culturelle et communications	166 644,4	166 031,0	↑ 0,4
2. Musées nationaux (Musée de la civilisation, Musée des Beaux-arts de Montréal, Musée national des Beaux-arts du Québec et Musée d'art contemporain)	67 127,3	68 785,3	↓ 2,4
3. Société de la Place des arts de Montréal et Société du Grand théâtre de Québec	19 993,4	18 138,4	↑ 10,2
4. Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)	64 193,7	62 569,3	↑ 2,6
5. Société de télédiffusion du Québec	59 760,8	58 463,5	↑ 2,2
6. Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)	86 674,2	86 574,2	↑ 0,1
7. Bibliothèque et Archives nationales du Québec	78 474,1	76 683,0	↑ 2,3
8. Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	29 205,5	29 335,2	↓ 0,4
<b>CHARTRE DE LA LANGUE FRANÇAISE DU QUÉBEC</b>			
<b>TOTAL des crédits</b>	<b>28 955,6</b>	<b>27 826,6</b>	<b>↑ 4,1</b>
1. Coordination de la politique linguistique	1 688,6	1 690,7	↓ 0,1
2. Office québécois de la langue française	24 718,3	23 334,1	↑ 5,9
3. Conseil supérieur de la langue française	1 400,7	1 446,1	↓ 3,1
4. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités de promotion du français	1 148,0	1 355,7	↓ 15,3
1. Outre les 631 millions de dollars de dépenses prévues pour le ministère en 2013-2014, s'ajoutent 3,8 millions en Service de la dette et quelques autres dépenses, pour un total de 635,7 millions de dollars. Pour les détails, voir le document ci-dessous, page 69.			
2. Le calcul de la hausse de 2,1 % du budget du ministère de la Culture se fait à partir des dépenses prévues en 2013-2014 (631 millions) et des « dépenses probables » de 2012-2013 (618,1 millions),			
Source : Québec, Conseil du trésor, Décembre 2012, <i>Budget des dépenses 2013-2014, Crédits des ministères et organismes pour l'année financière se terminant le 31 mars 2014</i> , p. 69-74, 135-139			

<sup>41</sup> Voir dans la bibliographie, *Politique culturelle du Québec* (Saint-Pierre, 2003, 2011).

Ainsi, au regard de ces données, le ministère de la Culture et des Communications du Québec voit ses dépenses croître de 2,1 % (ou près de 10 millions de dollars)<sup>42</sup>, alors que les crédits voués à la *Charte de la langue française* devraient connaître un accroissement de 4,1 %, soit un peu plus de 1,1 million de dollars. Ce sont les dépenses en gestion interne et en soutien du ministère (4,5 millions de dollars ou 7,9 %), celles de la [Société de la Place des arts de Montréal](#) et de la [Société du Grand théâtre de Québec](#) (1,8 million ou 10,2 %), de la [Bibliothèque et Archives nationales du Québec](#) (BANQ) (1,8 million ou 2,3 %), de la [Société de développement des entreprises culturelles](#) (1,6 million ou 2,6 %) et de [l'Office québécois de la langue française](#) (1,4 million ou 5,4 %) qui connaissent les augmentations de crédits les plus importantes entre 2012-2013 et 2013-2014. Par contre, le [Conseil du patrimoine culturel du Québec](#) (- 1,6 %), les Musées nationaux (- 2,4 %), le [Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec](#) (- 0,4 %) et le [Conseil supérieur de la langue française](#) (- 0,4 %) sont les postes budgétaires où les crédits sont coupés, et ce, d'une dizaine de milliers de dollars pour le Conseil du patrimoine à près de 1,7 million de dollars pour les musées.

Quant au [Conseil des arts et des lettres du Québec](#) (CALQ), il connaît pour ainsi dire un gel de ses crédits en 2013-2014 avec une maigre hausse de 0,1 % ou de 100 000 dollars. Le budget du CALQ est le plus élevé des sociétés et organismes d'État dédiés à la culture, aux arts et au patrimoine; en 2013-2014, il atteindra les 86,7 millions de dollars. Pour le président directeur général du CALQ, Yvan Gauthier, l'important est que « [ce] budget inclut les investissements particuliers ciblant le secteur de la danse (1,2 million de dollars), le développement de plateformes numériques (500 000 dollars) et le rayonnement international de la culture québécoise (2,5 millions de dollars) »<sup>43</sup>. Cependant, *Le Devoir* rapportait récemment que le gouvernement entend réduire de moitié le programme [Mécénat Placements Culture](#) géré par le CALQ : ce programme d'appariement des fonds privés permet aux organismes culturels de doubler ou même de tripler les fonds recueillis par des subventions gouvernementales équivalentes.<sup>44</sup> Assurément, compte tenu en plus du gel des crédits pour le CALQ – alors que l'une des promesses électorales du Parti Québec avait été d'en augmenter substantiellement le budget de plusieurs millions de dollars - que les réactions du milieu culturel et artistique québécois ne tarderont pas à venir.

<sup>42</sup> Le calcul de cette hausse de 2,1 % (qui diffère de celle observée dans le tableau 3 avec 1,6 %), se fait à partir des dépenses prévues en 2013-2014 (631 millions) et des « dépenses probables » de 2012-2013 (618,1 millions), Québec, Conseil du trésor, Décembre 2012, *Budget des dépenses 2013-2014*, p. 10.

<sup>43</sup> *CNW Telbec*, 7 décembre 2012.

<sup>44</sup> Frédérique Doyon, *Le Devoir*, 30 janvier 2013.

## Références

Agenda 21 de la culture du Québec. 2010. « [Agenda 21 de la culture du Québec](#) », consulté le 19 novembre 2012.

Bélanger, Mathieu. *Le Droit*. 15 août 2012. « [Libéraux et péquistes au coude-à-coude](#) ». Diffusé par La Presse.com, consulté le 8 décembre 2012.

Bertrand, Maxime. *Radio-canada.ca*. 5 octobre 2012 : « [Plus de dépenses et moins de revenus dans les coffres de Québec](#) », consulté le 15 octobre 2012.

Bouchard, Geneviève. *Le Soleil*. 21 mars 2012. « [Budget : coup de pouce au patrimoine, à la danse et au numérique](#) », consulté le 15 octobre 2012.

Castonguay, Alec. *L'actualité.com*. 20 mars 2012. « [Québec: un budget défensif en vue des élections](#) », consulté le 15 octobre 2012.

Chouinard, Tommy. *La Presse.ca*. 21 novembre 2012. « [Trois secteurs épargnés par le budget Marceau](#) », consulté le 7 décembre 2012.

CNW Telbec, 7 décembre 2012. « [Livre de crédits 2013-2014 - Le budget du Conseil des arts et des lettres du Québec est maintenu pour le soutien à la création et à la diffusion](#) », consulté le 8 décembre 2012.

Culture Montréal. 20 novembre 2012. « [COMMUNIQUÉ - Budget du Québec 2013-2014 : augmentation de 2 % au ministère de la Culture et des Communications, mais des précisions à venir avec l'annonce des crédits gouvernementaux](#) », consulté le 7 janvier 2012.

Dougherty, Kevin. *Montrealgazette.com*. 21 novembre 2012. « [Quebec 2013-2014 budget highlights](#) », consulté le 2 décembre 2012.

Doyon, Frédérique. *Le Devoir*, 21 janvier 2013 : « [Maka Kotto au Devoir – Les grands projets immobiliers en veilleuse](#) », consulté le 29 janvier 2013.

Doyon, Frédérique. *Le Devoir*, January 21, 2013. « [Financement de la culture : le recul de poursuit](#) ». Site internet, consulté le 31 janvier 2013.

*Le Devoir.com*, La Presse canadienne. 19 mars 2012. « [En bref - Le budget Bachand dictera la tenue ou non d'élection](#) », consulté le 15 octobre 2012.

*Le Devoir.com*, La Presse canadienne. 20 novembre 2012. « [Québec impose une cure minceur à plusieurs ministères et à Hydro](#) », consulté le 7 décembre 2012.

Dolbec, Michel, La Presse Canadienne. *Huffingtonpost.ca*. 7 novembre 2011. « [Maka Kotto redoute les compressions budgétaires au ministère de la Culture](#) ». Site internet, consulté le 15 octobre 2012.

Lessard, Denis. *La Presse*. 20 mars 2012. « [Budget du Québec: Raymond Bachand tente d'éteindre les feux](#) », consulté le 15 octobre 2012.

Paré, Isabelle. *Le Devoir*. 22 mars 2012. « [Budget Bachand - La SODEC salue les sommes annoncées pour le virage numérique](#) », consulté le 15 octobre 2012.

Paré, Isabelle (a). *Le Devoir*. 21 mars 2012. « [Culture - La part du lion aux infrastructures. Les miettes aux artistes](#) », consulté le 15 octobre 2012.

Paré, Isabelle (b). *Le Devoir.com*. 21 mars 2012. « [Surprise du budget Bachand. Un nouveau pavillon au MBAM pour accueillir une collection unique d'une valeur de 75 millions de dollars](#) », consulté le 15 octobre 2012.

Québec, Conseil du trésor. Décembre 2012. [Budget des dépenses 2013-2014, Crédits des ministères et organismes pour l'année financière se terminant le 31 mars 2014](#), consulté le 7 décembre 2012.

Québec. Gouvernement du Québec, 7 décembre 2012. *Actualité gouvernementale. Fil de presse*. « [Livre des crédits 2013-2014 - Le ministre de la Culture et des Communications maintient le cap sur l'aide à la création et à la diffusion](#) », consulté le 8 décembre 2012.

Québec, Ministère de la Culture et des Communications du Québec. 2012. « [Fonds du patrimoine culturel québécois](#) », consulté le 15 octobre 2012.

Québec, Ministère des Finances et de l'Économie, Communiqué de presse. 5 novembre 2012. « [Dépôt du budget 2013-2014 le 20 novembre 2012](#) », consulté le 15 octobre 2012.

Québec, Ministère des Finances. 20 mars 2012. *BUDGET 2012-2013, Discours sur le budget, prononcé à l'Assemblée nationale par M. Raymond Bachand, ministre des Finances, le 20 mars 2012*, consulté le 22 octobre 2012.

Québec, Ministère des Finances. 20 novembre 2012. *BUDGET 2013-2014, Discours sur le budget, prononcé à l'Assemblée nationale par M. Nicolas Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, le 20 novembre 2012*, consulté le 22 novembre 2012.

Québec, Ministère des Finances. [Plan budgétaire 2012](#)., consulté le 15 octobre 2012.

Québec, Ministère des Finances. [Pour une économie forte. Budget en un coup d'œil, 2012](#), consulté le 15 octobre 2012.

Québec, Ministère des Finances et de l'Économie. Novembre 2012. [Plan budgétaire. BUDGET 2013-2014](#), consulté le 7 décembre 2012.

Québec. 2011. [Rapport annuel de gestion 2011-2012](#) du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, consulté le 15 octobre 2012.

*Radio-Canada.ca*. [Lundi 5 novembre 2012](#), consulté le 5 novembre 2012.

*Radio-Canada.ca*. Mercredi 21 novembre 2012 à 10 h 18. « [L'augmentation du budget de la culture ne suscite pas l'enthousiasme](#) », consulté le 2 décembre 2012.

*Radio-Canada.ca*. Mercredi 21 novembre 2012 à 21 h 33. « [Budget du Québec 2013-2014. Le premier budget Marceau](#) », consulté le 2 décembre 2012.

Radio-Canada.ca. Jeudi 22 novembre 2012 à 13 h 12. « [Budget de la culture : flou artistique. Malgré une hausse de 2,1 % pour la culture dans le budget de Nicolas Marceau, plusieurs acteurs du milieu culturel québécois sont inquiets et se posent des questions](#) », consulté le 2 décembre 2012.

Saint-Pierre, Diane. 2003. *La Politique culturelle du Québec : continuité ou changement ? Les acteurs, les coalitions et les enjeux*, Québec, Presses de l'Université Laval, Coll. « Management public et gouvernance », 322 p.

Saint-Pierre, Diane. 2011. « Le Québec et ses politiques culturelles : l'affirmation d'une identité nationale et d'une culture distincte, créative et ouverte sur le monde », dans Monica Gattinger et Diane Saint-Pierre (sous la direction de). *Les politiques culturelles provinciales et territoriales du Canada. Origines, évolutions et mises en œuvre*. Québec, PUL (Coll. : « Gouvernance et gestion publique »), p. 183-245.

Le Soleil. 7 juin 2012. « [Le Diamant de Lepage : une salle pour le théâtre... et pour le cirque](#) », consulté le 15 octobre 2012.

TVA Nouvelles. « [Première publication 16 septembre 2011 à 04h45](#) », consulté le 30 novembre 2012.

## Documents supplémentaires

### Gouvernement du Québec

Croissance réelle du PIB : 1,9% (2011)

Transferts fédéraux : 22,8%

Population : 7 903 001 (2011)



## Budget 2012-2013 du Québec

(mars 2012, gouvernement libéral)

### Dépenses budgétaires du fonds général

(En millions de dollars)

Dépenses de programmes	2012-2013 Prévisions	2011-2012 Prévisions
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	1 724,8	1 762,9
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 067,6	1 068,4
Assemblée nationale	117,6	116,1
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	997,8	1 004,4
Conseil exécutif	379,3	368,8
Culture, Communication et Condition féminine	664,1	677,9
Développement durable, Environnement et Parcs	211,7	204,0
Développement économique, Innovation et Exportation	960,3	890,1
Éducation, Loisir et Sport	15 975,5	15 541,1
Emploi et Solidarité sociale	4 278,0	4,255,9
Famille et Aînés	2 450,6	2 386,9
Finances (excluant le service de la dette)	154,1	173,8
Immigration et Communautés culturelles	299,3	303,9
Justice	751,3	696,5
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	79,8	77,5
Relations internationales	115,9	111,7
Ressources naturelles et Faune	548,7	546,5
Santé et Services sociaux	30 120,8	29 140,5
Sécurité publique	1 200,9	1 162,9
Tourisme	135,8	138,6
Transports	751,7	848,6
Travail	31,4	32,0
Crédits périmés escomptés	-375,0	-225,0
<b>Total (Sauf service de la dette)</b>	<b>62 642,0</b>	<b>61 284,0</b>

## Les 12 grands objectifs du *Budget Bachand 2012-2013* Mars 2012

### 1. Contrôler les finances publiques

- Maintenir le cap sur le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014
- Assurer une gestion rigoureuse des dépenses publiques
- Réduire de la dette du Québec
- Verser 1,2 G\$ au Fonds des générations, en 2012-2013, pour rembourser la dette

### 2. Valoriser la richesse issue des ressources naturelles et déployer le Plan Nord

- Prendre des participations dans les entreprises exploitant la ressource
- Exploiter le potentiel minier du territoire
- Tirer le plein potentiel des ressources naturelles
- Poursuivre le développement du [Plan Nord](#)

### 3. Consolider le leadership du Québec en développement durable

- Demeurer un chef de file dans la lutte aux changements climatiques
- Mettre en place le *Plan d'action 2013-2020*, le deuxième, sur les changements climatiques

### 4. Compter sur le plein potentiel de la main-d'œuvre québécoise

- Maintenir les gens d'expérience (plus de 55 ans) au travail
- Faciliter l'accès à un premier emploi (les jeunes et les immigrants)
- Assurer la réussite : l'adéquation formation-emploi
- Instaurer des régimes de retraite accessibles à tous

### 5. Assurer la réussite : l'adéquation formation emploi

- Investir 361 M\$ sur trois ans seront investis par la commission des partenaires du marché du travail pour établir une culture de la formation continue et du développement des compétences
- Consacrer 60 M\$ à la mise à niveau des équipements spécialisés et à l'augmentation de l'offre de formation professionnelle

### 6. Pour des régimes de retraites accessibles pour tous

- Mise en place de nouveaux régimes volontaires d'épargne-retraite (RVER), 2 millions de Québécois auront désormais accès à un régime de retraite collectif (disponibles à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013)

### 7. L'économie au service de nos valeurs

- Améliorer l'offre de logements sociaux et communautaires
- Soutenir les organismes communautaires et les haltes garderies
- Appuyer l'activité sportive

### 8. Favoriser l'essor de nos entreprises

- 1,3 G\$ pour accroître le capital destiné aux entreprises québécoises (ressources naturelles, capital de risque, coopératives et entreprises de l'économie sociale, industrie touristique, technologies propres)
- Stimuler les exportations
- **Accroître la compétitivité du secteur bioalimentaire**

### 9. Vieillir chez soi

- Le [Plan d'action 2012-2017 VIEILLIR CHEZ SOI](#) afin d'élargir l'offre de services adaptés et améliorer la qualité de vie des aînés; ce plan prévoit une hausse des investissements qui atteindra près de 900 M\$ par année en 2016-2017
- Bonifier l'aide fiscale pour favoriser le maintien à domicile
- Favoriser le prolongement de la vie active des aînés au sein de leur communauté
- Améliorer les conditions d'habitation des aînés

#### **10. Faire rayonner les attraits touristiques du Québec**

- Créer au sein d'[Investissement Québec](#), IQ TOURISME qui permettra des investissements de quelque 465 M\$ sur cinq ans dans le secteur touristique
- Consacrer 85 M\$ à des projets novateurs visant à accroître la compétitivité et la performance touristique québécoise
- Créer un crédit d'impôt afin d'accélérer la modernisation de l'offre d'hébergement touristique en région
- Allouer 35 M\$ sur deux ans pour le développement et la préservation d'équipements et de territoires sous la responsabilité de la [Société des établissements de plein air du Québec](#) (SÉPAQ)

#### **11. La force de la culture québécoise**

- Favoriser la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission de notre patrimoine culturel à travers un budget additionnel de 60 M\$ au [Fonds du patrimoine culturel québécois](#) (FPCQ)
- 11 M\$ sur trois ans au rayonnement des institutions muséales dans toutes les régions du Québec
- Allocation additionnelle de 4,5 M\$ sur trois ans au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)
- 20 M\$ pour soutenir la diffusion de produits numériques culturels québécois
- 

#### **12. Favoriser le dynamisme de Montréal, de Québec et de toutes les régions**

- Célébrer le 375<sup>e</sup> anniversaire de fondation de Montréal en 2017 (125 M\$ pour des projets structurants : réaménagements au Biodôme, au Jardin botanique et à l'Insectarium, améliorations au parc Jean-Drapeau, construction d'un nouveau pavillon au Musée des beaux-arts de Montréal (18,5 M\$), aménagements touristiques à l'Oratoire Saint-Joseph)
- 30 M\$ pour la construction du [Théâtre Le Diamant](#), à Québec (Capitale nationale)
- Aménager des ceintures vertes autour des grands centres (budget de 60 M\$)
- Investissements additionnels de 164,5 M\$ sur cinq ans pour le [Fonds de développement régional](#) (FDR), pour un total de 300 M\$ sur cinq ans, et appui additionnel aux [centres locaux de développement](#) (CLD) avec une enveloppe globale à 361 M\$ sur cinq ans)

## Investissements en culture

### Budget Bachand 2012-2013 (mars 2012)

#### Engagement de 41,1 millions \$ sur trois ans

(En millions de dollars)

	<b>2012-13</b>	<b>2013-14</b>	<b>2014-15</b>	<b>Total</b>
Investissement de 60 M\$ par le Fond du patrimoine culturel québécois	5,5	5,5	5,5	<b>16,5</b>
Hausse du soutien aux institutions muséales	2,5	-	-	<b>2,5</b>
Création d'un volet pour les musées d'État au programme Mécénat Placements Culture	1,0	1,5	2,0	<b>4,5</b>
Bonification de l'aide au fonctionnement pour le Musée McCord et le Musée Stewart	1,0	1,5	1,5	<b>4,0</b>
Soutien additionnel au Conseil des arts et des lettres du Québec	1,5	1,5	1,5	<b>4,5</b>
Bonification de l'aide au fonctionnement des médias communautaires	1,0	1,0	1,0	<b>3,0</b>
Mise en place d'un crédit d'impôt pour la production d'événements ou d'environnements multimédias présentés à l'extérieur du Québec	1,3	1,8	1,8	<b>4,9</b>
Hausse du plafond du crédit d'impôt pour la production de spectacles à l'égard des comédies musicales	0,3	0,3	0,3	<b>0,9</b>
Nouveau pavillon pour le Musée des beaux-arts de Montréal	-	-	-	-
Élargissement de la bonification applicable à certaines productions cinématographiques ou télévisuelles de langue française	0,1	0,1	0,1	<b>0,3</b>
Construction du Théâtre Le Diamant à Québec	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>14,2</b>	<b>13,2</b>	<b>13,7</b>	<b>41,1</b>

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.  
Source: Budget 2012-13. Mars 2012, G. 112.

## Budget Marceau 2012-2013/2013-2014 (novembre 2012)

### Dépenses budgétaires du fonds général

(en millions de dollars)

<b>Dépenses de programmes</b>	<b>Estimations 2013-14</b>
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	1 567,7
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 061,9
Assemblée nationale	119,5
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	954,5
Conseil exécutif	551,1
Culture et Communications	631,0
Développement durable, Environnement, Faune et Parcs	273,1
Éducation, Loisir et Sport	10 205,4
Emploi et Solidarité sociale	4 225,2
Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie	6 337,0
Famille	2 474,4
Finances et Économie (excluant le service de la dette)	713,1
Immigration et Communautés culturelles	327,3
Justice	811,5
Personne désignées par l'Assemblée nationale	82,4
Relations internationales, Francophonie et Commerce extérieur	121,5
Ressources naturelles	405,1
Santé et Services sociaux	31 258,3
Sécurité publique	1 231,3
Transports	709,0
Travail	30,7
Crédits périmés escomptés	-200,0
Économies à réaliser par les entités consolidées subventionnées	-100,0
<b>Total (sauf service de la dette)</b>	<b>63 791,0</b>

## Budget Marceau 2013-2014 (novembre 2012)

### Sommaire des opérations budgétaires

#### Prévisions 2013-14

(en millions de dollars)

<b>Revenus budgétaires</b>	
Revenus autonomes	56 215
Transferts fédéraux	16 145
<b>Total</b>	<b>72 360</b>
<b>Dépenses Budgétaires</b>	
Dépenses de programmes	-63 791
Service de la dette	-8 601
<b>Total</b>	<b>-72 392</b>
<b>Entités Consolidées</b>	<b>1 471</b>
Provision pour éventualités	-400
<b>Surplus</b>	<b>1 039</b>
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	-1 039
<b>Solde budgétaire</b>	<b>-</b>

Note : Les « revenus et dépenses budgétaires » correspondent aux revenus et dépenses inscrites au Fonds consolidé. Le « solde budgétaire » s'entend au sens de la *Loi sur l'équilibre budgétaire*.

Source : Budget 2013-14, novembre 2012.

## **Le Budget Marceau 2013-2014 en un coup d'oeil (novembre 2012)**

### **Un gouvernement proche des familles**

1. Nouvelle contribution santé équitable et progressive. 4,4 millions de Québécois ne paieront pas la contribution santé ou verront leur fardeau fiscal diminuer.
2. Annulation de la hausse du prix de l'électricité patrimoniale. La hausse de 20 % des tarifs (1 ¢/kWh) est abolie.
3. Crédit d'impôt remboursable pour les activités physiques, artistiques et culturelles des enfants.
4. Annulation de la hausse des droits de scolarité.
5. Création de 28 000 nouvelles places en services de garde à contribution réduite d'ici 2016-2017.
6. 3 000 logements sociaux, communautaires et abordables seront construits.

### **Un gouvernement qui agit en misant sur l'investissement privé.**

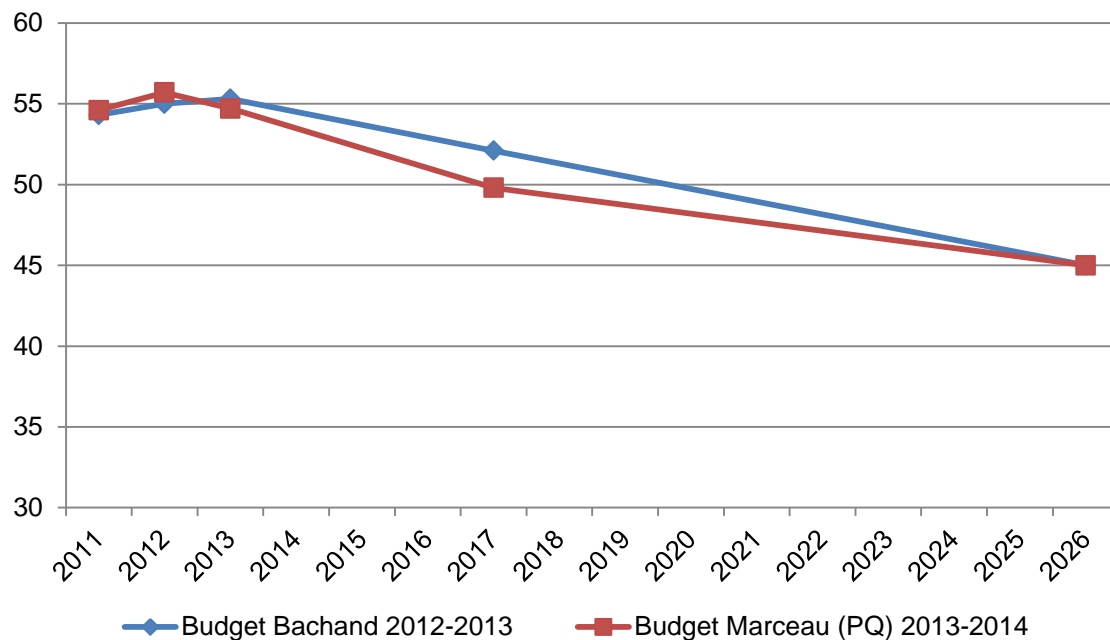
1. Congé fiscal de 10 ans. Le C2I est créé pour inciter les entreprises à investir au Québec.
2. Crédit d'impôt à l'investissement. Il est prolongé jusqu'en 2017 et bonifié pour certaines régions de ressources naturelles.
3. Création de la Banque de développement économique du Québec, un levier pour toutes les régions. Elle assurera la gestion : du fonds de développement régionalisé doté d'une enveloppe annuelle d'au moins 500 M\$ pour des initiatives de développement régional; des deux fonds d'une somme totale de 250 M\$ pour soutenir les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec et la région d'Asbestos.
4. Actions sectorielles - Un fonds de 200 M\$ sera créé pour l'électrification des transports et le développement de technologies vertes. Les grandes entreprises biopharmaceutiques profiteront de crédits d'impôt bonifiés.

### **Un gouvernement responsable**

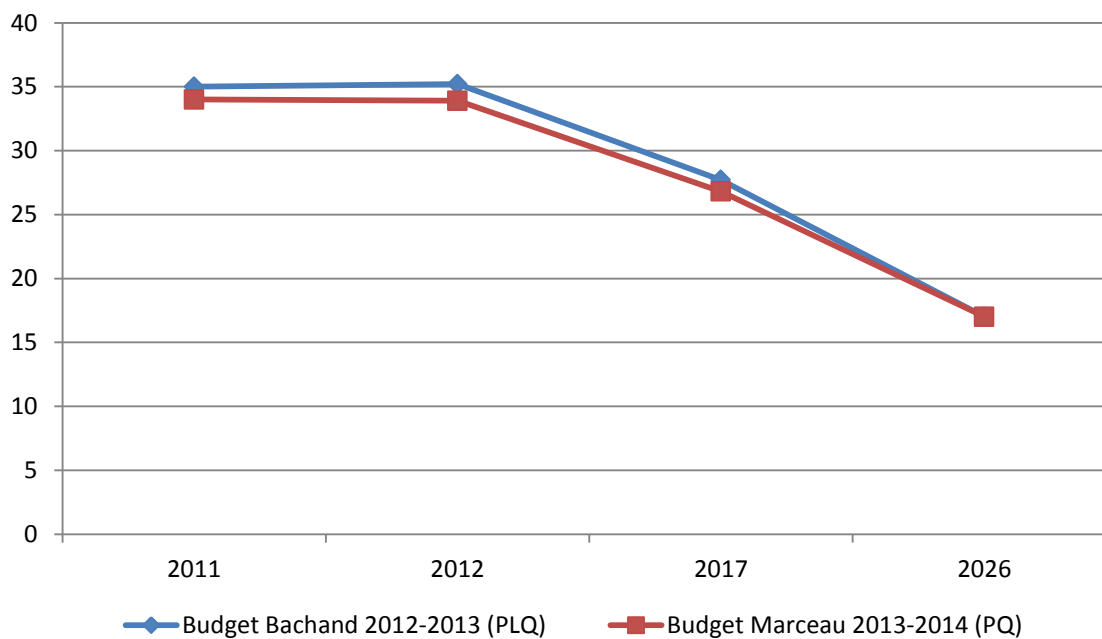
1. Contrôle rigoureux des dépenses. La croissance des dépenses de programmes sera limitée à 1,8 % en 2013-2014 et à 2,4 % en 2014-2015.
2. Des efforts additionnels des sociétés d'État. Hydro-Québec, la SAQ et Loto-Québec seront mises à contribution.
3. Effort supplémentaire à l'égard des revenus. La taxe spécifique sur le tabac sera majorée de 50 ¢ par paquet. La taxe spécifique sur l'alcool augmentera. Ainsi, la bière augmentera de 3 ¢/bouteille, le vin, de 17 ¢/bouteille, et les spiritueux, de 26 ¢/bouteille. La contribution des institutions financières sera augmentée et prolongée jusqu'au 31 mars 2019.
4. Gestion améliorée des dépenses en infrastructures..
5. Plan de réduction de la dette. Le gouvernement maintient l'objectif de réduction de la dette brute à 45 % du PIB et celui de la dette représentant les déficits cumulés à 17 % du PIB en 2026. De nouvelles sources de revenus diversifiées alimenteront le Fonds des générations.

## Comparaison de la réduction du poids de la dette Budget de 2012-2013 versus Budget de 2013-2014

Dettes brute au 31 mars, en pourcentage du PIB



Dettes représentant les déficits cumulés au 31 mars, en pourcentage du PIB



Sources: Budget 2012-2013, mars 2012; Budget 2013-2014, novembre 2012.



## Ministère de la Culture et des Communications du Québec

### Organismes et sociétés d'État relevant du ministère

**Outre le Ministère, le portefeuille du ministre comprend un réseau d'organismes et sociétés d'État.**

- Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)
- Conseil du patrimoine culturel du Québec (ancienne Commission des biens culturels du Québec) (CPCQ)
- Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)
- Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (CMADQ)
- Musée d'art contemporain de Montréal
- Musée de la civilisation
- Musée national des beaux-arts du Québec
- Régie du cinéma
- Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)
- Société de la Place des Arts de Montréal
- Société de télédiffusion du Québec
- Société du Grand Théâtre de Québec

#### **Relevant directement du Ministère**

- Centre de conservation du Québec (restauration du patrimoine et valorisation de l'héritage culturel)

Note: Dans le budget 2012-2013, le Ministère inclut le portefeuille du Condition féminine.

Source : Québec, [Ministère de la Culture et des Communications](#).

## Agenda 21 de la culture du Québec

### **Principes et objectifs**

#### **Partie 1 : L'action culturelle dans une perspective de durabilité**

##### **La culture est porteuse de sens, d'identité, de valeurs et d'enracinement.**

1. Reconnaître et promouvoir l'identité culturelle québécoise à travers la protection et la mise en valeur de son patrimoine matériel et immatériel, dans toute sa diversité et sur l'ensemble du territoire.
2. Valoriser le rôle des artistes, des créateurs de toutes disciplines et des professionnels de la culture en tant que porteurs du renouvellement de l'identité culturelle québécoise et vecteurs de la diversité de ses expressions culturelles. Soutenir la création, la production et la diffusion sur tout le territoire, en protégeant la liberté d'expression et en responsabilisant l'ensemble des acteurs de la société envers l'importance d'assurer le développement viable du secteur culturel québécois.
3. Veiller à ce que le français, en tant que langue officielle du Québec, demeure la langue commune de la vie publique de toutes les Québécoises et de tous les Québécois, quelle que soit leur origine.
4. Reconnaître la spécificité culturelle des nations amérindiennes et de la nation inuite ainsi que l'apport de leurs cultures, leurs savoirs et leurs traditions à la construction de l'identité culturelle québécoise. Favoriser la connaissance, la sauvegarde, la transmission et la mise en valeur de ces cultures au sein de leurs communautés et auprès de l'ensemble de la population québécoise.
5. Favoriser l'épanouissement culturel des citoyennes et des citoyens ainsi que l'accès et leur participation à la vie culturelle. Valoriser la pratique amateur et la médiation culturelle. Inclure les citoyennes et citoyens dans les processus d'élaboration des politiques culturelles, à tous les niveaux. Miser sur le loisir culturel comme lieu d'apprentissage et d'appropriation citoyenne.

#### **Partie 2 : Culture et société**

##### **La culture est un vecteur de démocratie, de dialogue interculturel et de cohésion sociale.**

6. Valoriser la place des arts et de la culture au sein de l'ensemble des établissements d'enseignement, tant au cœur des programmes de formation que lors des activités parascolaires.
7. Reconnaître le rôle de la culture comme vecteur de cohésion sociale. Valoriser l'engagement des artistes et des citoyennes et citoyens dont l'action culturelle contribue au développement social et économique de leur milieu de vie.
8. Favoriser, grâce aux arts et à la culture, le dialogue interculturel entre les Québécoises et Québécois. Multiplier les occasions d'interactions entre les artistes de toutes origines et la société québécoise afin de favoriser l'intégration et l'inclusion. Combattre l'intolérance, la discrimination et le racisme.
9. Intégrer la culture dans les politiques familiales municipales et favoriser l'accès des familles aux lieux culturels. Favoriser de même l'intégration de la culture dans les politiques sociales et améliorer l'accès des groupes défavorisés aux lieux culturels.
10. Promouvoir le rôle de la culture comme déterminant de la santé. Valoriser la place de l'art au sein des établissements de la santé et des services sociaux. Multiplier les partenariats entre les artistes, les organismes culturels et ce milieu.

### **Partie 3 : Culture et économie**

#### **La culture est un catalyseur de créativité, de développement économique et de création de richesse.**

11. Reconnaître et promouvoir la culture comme levier d'un développement économique durable, à l'échelle locale, régionale et nationale. Mettre en valeur les retombées économiques de la culture québécoise. Élaborer de nouveaux modèles de soutien économique de la culture et de valorisation du mécénat. Valoriser l'entrepreneuriat culturel sous toutes ses formes. Soutenir la présence culturelle québécoise sur la scène internationale et l'inclure dans les planifications économiques locales et régionales.
12. Miser sur le pouvoir des arts et de la culture pour accroître l'excellence d'autres secteurs de l'activité économique tels que l'aménagement du territoire, le tourisme, la publicité et l'utilisation des technologies de l'information.
13. Favoriser l'adhésion des gens d'affaires au rôle de la culture dans le développement en favorisant la collaboration entre milieux culturels et milieux d'affaires, la mise en commun de leurs ressources respectives, les uns pour enrichir les projets d'affaires, les autres pour appuyer le développement de l'économie culturelle.
14. Développer et promouvoir la créativité en intégrant la culture dans les politiques d'innovation et en facilitant l'adaptation du secteur des arts et des lettres et des industries culturelles à Internet et à la nouvelle réalité numérique.

### **Partie 4 : Culture, territoire et environnement**

#### **La culture est un élément structurant de l'aménagement et du développement des territoires.**

15. Valoriser la culture en tant que réservoir de pratiques, de savoir-faire et de traditions qui contribuent à protéger et à stimuler la diversité biologique et culturelle. Intégrer la réflexion sur le territoire et l'environnement à toute démarche culturelle.
16. Reconnaître et valoriser l'expression artistique et les spécificités culturelles régionales de manière à lutter contre l'uniformisation et la standardisation de la culture par une production diversifiée ancrée dans le territoire.
17. Reconnaître et respecter la relation étroite existant entre culture et territoire chez les nations amérindiennes et la nation innue. Participer à la préservation ainsi qu'à la mise en valeur de leurs savoirs et usages traditionnels.
18. Prendre en considération le fait que le patrimoine naturel doit être protégé pour sa valeur culturelle autant que pour sa valeur écologique et économique.
19. Prendre en compte la culture dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de protection de l'environnement, notamment dans les études d'impact des grands projets.
20. Intégrer la dimension culturelle dans les processus d'aménagement et de développement du territoire de manière à améliorer la qualité de vie des populations, renforcer le sentiment d'appartenance et favoriser l'attractivité des milieux.
21. Améliorer la qualité culturelle des cadres de vie par une mise en valeur judicieuse du patrimoine, une présence significative de l'art public, une architecture, un design et des paysages distinctifs. Intégrer la notion de cycle de vie à la conception des aménagements et des équipements.